



La réforme du collège imposée contre l'avis des personnels par le gouvernement n'aidera pas les élèves en difficultés à mieux entrer dans les apprentissages et dégradera les conditions de travail des personnels.

Dans la suite de la mobilisation qu'il a portée depuis plus d'un an, le SNES-FSU appelle à résister à cette réforme, à continuer de la dénoncer et à poursuivre la mobilisation pour une autre réforme du collège.

**Cela passe par la participation à la
GRÈVE DU 8 SEPTEMBRE**

à l'appel de l'intersyndicale second degré.

Les lieux et horaires des rassemblements et assemblées générales seront consultables sur le site académique (www.nantes.snes.edu)

**Pour poursuivre la mobilisation, la section académique du SNES-FSU propose un
STAGE DE FORMATION SYNDICALE**

COLLÈGE : RÉSISTANCE PÉDAGOGIQUE

Ce stage aura lieu à la

Bourse du Travail d'Angers

le **lundi 17 octobre 2016 de 9h30 à 16h30.**

Il sera l'occasion de poursuivre la réflexion collective sur les enjeux de cette réforme et de discuter collectivement des modalités de résistance, de lutte contre les difficultés scolaires et de ré-appropriation de nos métiers.

La participation à un stage de formation syndicale est un droit pour tous les collègues qui le souhaitent. La demande d'autorisation d'absence (modèle téléchargeable sur le site académique) doit être déposée auprès du chef d'établissement au plus tard 30 jours avant la date du stage. Le SNES-FSU prend en charge les frais de déplacement et de repas pour ses adhérents.